

# LE BREVANNAIS

N°49

PRINTEMPS 2019



## Un nouveau MAIRE pour Brevans Denis GINDRE succède à Gérard FUMEY

### SOMMAIRE

Le Mot du Maire	p 2	Vie citoyenne	p 7-8
Informations	p 3 et 6	Vie Associative	p 9-11
Budgets	p 4-5	Vie de l'école	p 12-13
Informations diverses et dates à retenir p 14-16			

## Le mot du maire

Lundi 8 avril 2019, les membres du conseil municipal ont bien voulu m'accorder leur confiance en me nommant au poste de maire, ce pourquoi je les remercie très sincèrement.

Il s'agit de mon premier mandat en qualité d' élu et au départ, lorsque j'ai rencontré Gérard FUMEY, avant les précédentes élections, c'était uniquement pour être conseiller municipal et participer à la vie de notre village. Je n'envisageais, je n'imaginai pas être directement l'un des adjoints au maire et puis...



Je succède donc à Gérard qui pendant plus de vingt ans a occupé ce poste de maire. J'ai pu apprécier au quotidien ses grandes qualités et nous nous sommes souvent retrouvés tous les deux pour traverser des moments « particuliers » que ce soit lors d'un réveillon de nouvel an à cause de canalisations bouchées, un samedi soir, des voyages à Besançon et autres oppositions à des projets de bon sens... En homme d'expérience, il m'a souvent conseillé, guidé, ce dont je le remercie. Il reste au conseil municipal et je sais qu'il sera pour moi un allié précieux.

C'est un peu pareil pour Pierrette BUSSIÈRE, Patrick FRATER et Jocelyne VACELET. En notre qualité d'adjoints, nous nous sommes toujours très bien entendus et chacun a toujours apporté sa propre compétence avec confiance. Je sais qu'ils vont continuer à m'épauler et je les en remercie aussi.

J'ai beaucoup apprécié l'équipe municipale : Nous n'avons pas toujours été d'accord entre nous mais nos débats ont été toujours corrects, respectueux, et sincères. Il reste un an avant les prochaines élections municipales et je suis content de continuer avec tous. Certains hésitent pour la suite mais on verra...

Pour tous les maires, il est important d'avoir une bonne secrétaire et là, Marie-Anne ROSSELOT en est l'exemple type que beaucoup voudraient avoir dans leur mairie. Ses qualités tant professionnelles que morales sont avérées et je sais que je peux compter sur elle.

Mon poste d'adjoint était principalement destiné à l'encadrement des employés municipaux, Christophe FOYET et Ludovic TEPINIER que je rencontrais quasiment tous les jours ; je les ai toujours beaucoup appréciés et je ne me vois pas les abandonner suite à ma nouvelle fonction.

Nous les retrouvons souvent à l'école et à la salle des fêtes : Catherine MASE et Delphine BILLARD, la première gère la location de la salle et assure la propreté des lieux, tandis que la seconde accompagne les enfants. Je leur suis reconnaissant du sérieux avec lequel elles assurent leur mission et les en remercie très sincèrement.

Je voudrais aussi remercier d'autres Brevannais que l'on voit moins et pourtant : Je pense à la commission des bois dont je faisais partie, Alain, Carlos, Joël, Gilles, Michel, à ceux qui entretiennent la mémoire du village, comme l'ANACR, à ceux qui dynamisent notre village comme le Comité des fêtes, le club du Gai Logis, les Petits Pas Brevannais, les Bielles, l'APE des Petits Chats Perchés, l'atelier Kréadéco, l'association théâtrale Chickadee et le Moment présent (QI Gong).

Je remercie une fois encore Gérard FUMEY qui a été un excellent maire pendant plus de vingt ans. J'espère que je serai à la hauteur de la tâche qui m'attend. Je serai à l'écoute de chacun et j'agirai toujours dans l'intérêt de tous.

Je vous souhaite à tous bonne lecture, à bientôt.

Le Maire, Denis GINDRE



# INFORMATIONS

## **Mairie:** Horaires d'ouverture

Lundi: 9h-11h30 13h30 - 17h30

Mardi, Jeudi, vendredi: 13h30 - 17h30

tel : 03 84 72 51 18 Fax : 03 84 72 99 27

Adresse Email: [Mairiebrevans@wanadoo.fr](mailto:Mairiebrevans@wanadoo.fr)

Adresse postale: 5 place Louise et Benjamin CONSTANT  
39100 BREVANS

Site internet : [www.brevans.fr](http://www.brevans.fr)



## **Fermeture du secrétariat de mairie**

**Le secrétariat de mairie sera fermé les vendredi 31 mai et 21 juin et le jeudi 13 juin**

## **Déchèterie Horaires d'été :**

Du 25/03/2019 au 13/10/2019 du lundi au samedi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h30 (17h45 le samedi)

**collecte des bacs :** le lundi matin , seulement les semaines paires pour les bacs jaunes (déchets recyclable)

### **Rappel de quelques règles**

La collecte se réalise de 5h à 20h le lundi, les tournées étant susceptibles de changer d'horaires, les bacs peuvent être collectés le matin comme l'après-midi. Vos bacs peuvent être sortis la veille du jour de collecte, poignée côté route.

Dans un souci d'esthétique visuelle et de salubrité publique, il est demandé à chaque citoyen **d'EVITER de sortir les bacs trop tôt le dimanche et de les rentrer le lundi après la collecte.**

**Les bacs ne doivent en aucun cas rester sur le domaine public en permanence.**

## **Horaires de tonte (par arrêté municipal)**



**Du lundi au samedi**  
8h30 à 12h et de 14h à 19h

**Dimanche et jours fériés**  
**10h à 12h**

## **CARTE**

### **AVANTAGES JEUNES**

Cette année encore, la mairie de Brevans offre aux Jeunes Brevannais la carte « avantages jeunes », dès l'entrée en 6<sup>e</sup> et jusqu'à 26 ans étendu à 30 ans pour les étudiants sur présentation d'un justificatif.

Le coût de la carte étant réglé par la commune, il est demandé aux jeunes intéressés de s'inscrire en mairie avant

**le 14 juillet 2019 dernier délai**

**Fournir une photo d'identité à l'inscription**

## **TRANSPORTS SCOLAIRES**

**A partir du 4 juin**



les inscriptions doivent impérativement se faire en ligne sur le site :

[www.reseau-tgd.fr](http://www.reseau-tgd.fr)

Tel agence TGD : 03 84 72 67 51

## **INSCRIPTION à L'ECOLE MATERNELLE**

Pour inscrire votre enfant à l'école maternelle, vous pouvez prendre rendez-vous en appelant au

**03 84 69 11 63 ou 03 84 72 59 94**

**Portes ouvertes mardi 2 juillet de 16h à 17h30.**

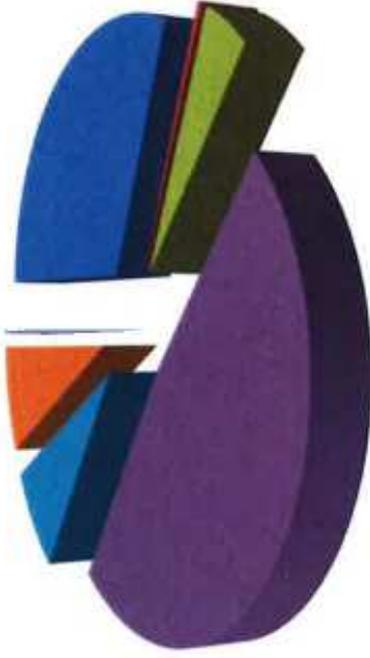
### Dépenses de fonctionnement 487 908.76 €

- Charges à caractère général 86083 €
- Charges de personnel 167950 €
- Dépenses imprévues 1000 €
- Virement section investissement 159005.76€
- Opérations d'ordre 14538 €
- autres charges gestion courante 40600 €
- Charges financières 19432€
- Charges exceptionnelles 300€



### Recettes de fonctionnement 487 908.76 €

- Excédent antérieur 152881.76 €
- Produit des services 23829 €
- Dotations et participations 36 893 €
- Produits financiers 1 105 €
- Atténuation de charges 2 200 €
- Impôts et taxes 234 000 €
- Autres produits gestion courante 37 000 €



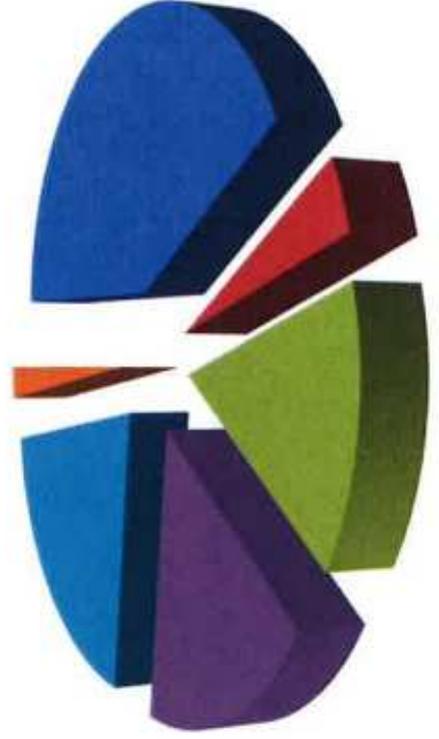
### Dépenses d'investissement 380 433.14 €

- Déficit d'investissement reporté 50605.38 €
- Remboursement emprunt 55298 €
- Immobilisations corporelles 30553.76 €
- Immobilisations en cours 243200 €
- Dépenses imprévues 500 €
- Immobilisations incorporelles 276 €



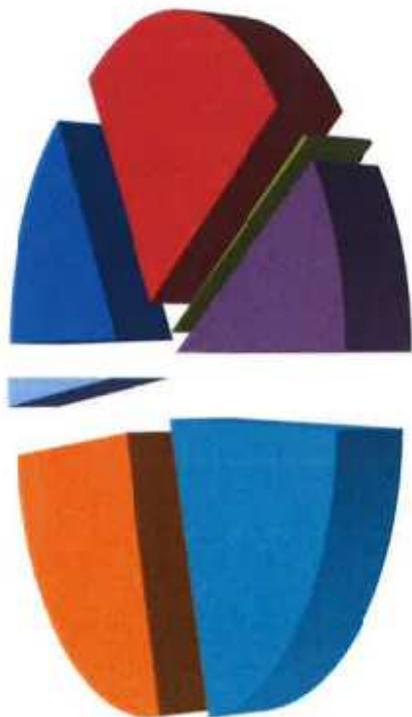
### Recettes d'investissement 380 433.14 €

- Virement section investissement 159005.76 €
- FCTVA taxe aménagement affectation résultat 52805.38 €
- Emprunts, dépôts cautionsnements 80000 €
- Opérations d'ordre 14538 €
- Subventions d'investissement 66310 €
- Autres immos financières 7844 €



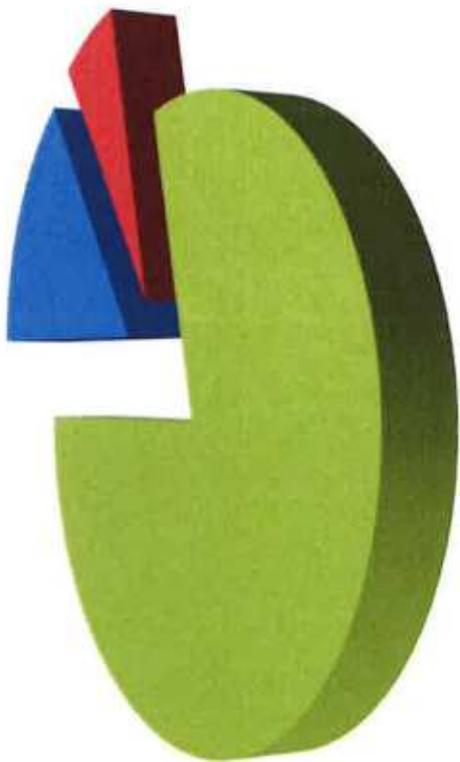
**Dépenses d'exploitation 71 602.00 €**

- Charges à caractère général 11734 €
- Charges personnel 17209 €
- Dépenses imprévues 200 €
- Virement section investissement 6734 €
- Amortissements 14683 €
- Charges de gestion courants, 19598€
- Charges financières 1424 €



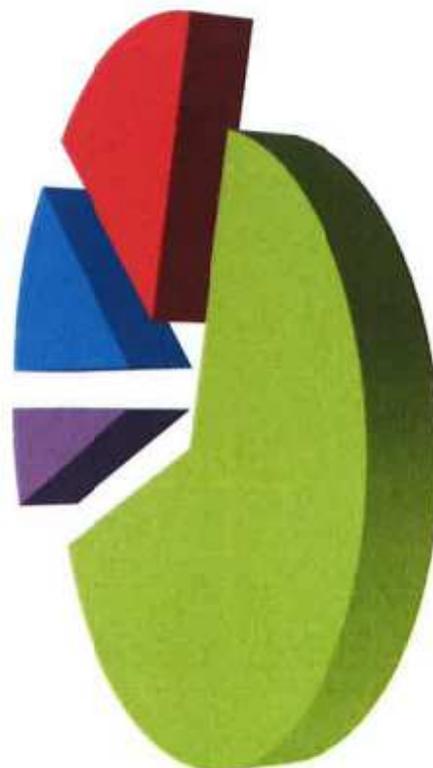
**Recettes d'exploitation 71 602.00 €**

- Excédent antérieur reporté 10761.71 €
- Amortissements 4228 €
- Taxes et redevances 56612.29 €



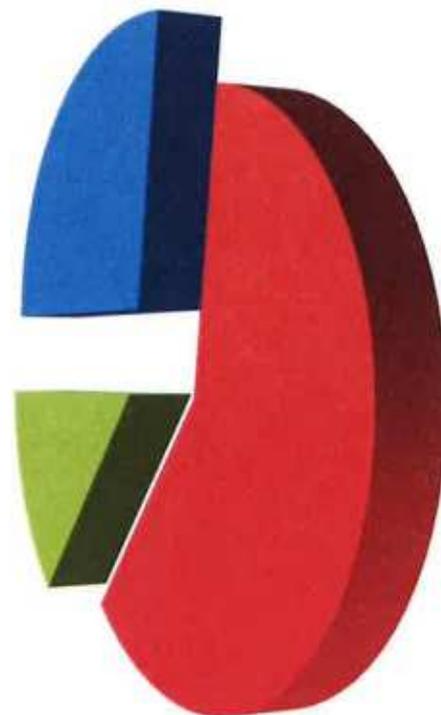
**Dépenses d'investissement 24 666.54 €**

- Déficit antérieur reporté 2049.54 €
- Amortissements 6228 €
- Emprunts et dettes 15268 €
- Immobilisations corporelles 1501 €



**Recettes d'investissement 24 666.54 €**

- virement section exploitation 6734 €
- Amortissements 14683 €
- Affectation reliquat 3219.54 €



# LE RECENSEMENT CITOYEN

## Qui est recensé ?

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser dès l'âge de 16 ans.

## Pourquoi être recensé ?

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue sa Journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

## Quelle est la procédure ?

Le recensement s'effectue à la mairie du domicile dans les 3 mois suivant le 16<sup>ème</sup> anniversaire. Cette démarche peut également s'effectuer en ligne, pour certaines mairies, sur le site <https://www.service-public.fr>.

## Les pièces à fournir :

Une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) et le livret de famille.

## Et après ?

- **4 mois après s'être fait recenser**, il est conseillé au jeune recensé, de créer son compte sur [www.majdc.fr](http://www.majdc.fr), s'il souhaite télécharger sa convocation, changer la date de sa JDC lorsque celle-ci ne convient pas, localiser le lieu de la JDC et obtenir une attestation de participation en cas de besoin.
- **Environ 10 mois après le recensement**, le jeune sera convié à effectuer sa JDC.
- A l'issue de cette journée, il recevra un **certificat individuel de participation**, qui lui sera réclamé lors de toute inscription à un examen (CAP, BEP, baccalauréat...) ou concours (accès aux grandes écoles, à la fonction publique) soumis au contrôle de l'autorité publique, ainsi qu'à l'examen du permis de conduire.

## Calendrier des démarches du recensement citoyen

Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile, ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans ½	4 mois après votre recensement, créez votre compte sur <a href="http://www.majdc.fr">www.majdc.fr</a> , afin de faciliter votre convocation.
A 17 ans	Vous serez convoqué à votre Journée défense et citoyenneté.
A 17-18 ans Jusqu'à 25 ans	Vous présenterez le certificat de participation à la JDC lors de l'inscription à vos examens (bac, CAP, BEP), concours (grandes écoles, fonction publique) et permis de conduire.



Le Réseau Particulier Emploi, créé à l'initiative de trois acteurs de l'emploi à domicile : FEPEM, IRCEM, Prévoyance et IPERIA l'Institut) **tiendra une permanence mensuelle, gratuite, chaque 2<sup>e</sup> vendredi du mois de 14h à 16h, sur rendez-vous à la Maison du Projet, 25 Grande Rue à DOLE à compter du vendredi 10 Mai.**

**Particulier Emploi est un réseau de services ayant vocation à rendre l'emploi à domicile plus facile et à l'ouvrir au plus grand nombre.**

Particulier Emploi accompagne les employeurs à domicile (futurs), les salariés de particuliers et assistants maternels (futurs), les aidants les retraités du secteur les demandeurs d'emploi et s'adresse aussi aux acteurs du secteur de l'emploi à domicile.

**Contact : Lucie MAIGRET**

Animatrice régionale  
7, rue Proudhon- 25000 Besançon  
4, rue Davout- 21000 DIJON  
03 59 61 04 95  
06 42 16 10 77

[www.particulieremploi.fr](http://www.particulieremploi.fr)



la solution pour VOUS



la solution pour VOUS

**Vous recherchez un emploi ?**

**Particuliers**

### VOS BESOINS

- Organiser une reprise d'activité
- Développer des compétences variées
- Définir un projet professionnel

### SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE

**Sans engagement de durée**

**JURA SERVICES**



**Une équipe de proximité à votre écoute et à votre service**

**CONTACTEZ NOUS**  
**03 84 82 42 89**

39 Avenue Eisenhower - 39100 DOLE  
[iaejuraservice@orange.fr](mailto:iaejuraservice@orange.fr)



### Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945



Toujours fidèles à ce rendez-vous Ines et Elisa Hanrard ont déposé la gerbe au monument aux morts du cimetière, puis l'assemblée s'est rendue au Bois des Ruppes en hommage aux Martyrs retrouvés sur ce site. La cérémonie s'est clôturée par un moment convivial à la salle Jean Ferrat.

C'est sous un ciel pluvieux que se sont réunis les citoyens de Brevans pour commémorer cette victoire et rendre hommage aux Brevannais morts pour la France...

Patrick Frater adjoint correspondant défense a lu le discours du ministre, après quoi Denis Gindre, maire de Brevans a rappelé dans son discours le devoir de mémoire de tous.



### Un peu de civisme et de respect...



Nous disposons, Place de la Mare, de bacs à verre et à papier, largement utilisés à bon escient par une majorité d'entre nous. Néanmoins, certaines personnes de Brevans ou d'ailleurs oublient ce bon fonctionnement. En effet, régulièrement, nous y trouvons des ordures ménagères, des encombrants et autres déchets qui n'ont rien à y faire. Nos employés communaux en ramassent quasiment chaque semaine.

Il en est de même dans d'autres endroits de la commune, notamment le long de la voie ferrée, rue du Château d'eau et dans le Bois des Ruppes. Des plaintes sont régulièrement déposées à la gendarmerie.

Ces actes d'incivilités sont intolérables. Nous disposons localement de toutes les structures facilitant grandement l'élimination de nos déchets. Je remercie l'immense majorité des citoyens qui respectent parfaitement ces règles de bonne conduite, et j'invite vivement les personnes moins scrupuleuses à un peu plus de respect pour l'environnement et la collectivité.

J'en profite enfin pour vous inviter à ne pas sortir trop tôt vos bacs poubelle du ramassage du lundi matin. Certains sont sur le trottoir dès le dimanche matin et ce n'est pas très esthétique pour les passants de la promenade dominicale à travers le village. Il en est de même pour ceux qui tardent à les rentrer après ramassage, voire même qui les laissent à demeure dans la rue. Je leur demande un petit effort dans ce sens. Néanmoins je comprendrai très bien que quelques bacs soient sortis plus tôt lorsque l'on ne peut faire autrement.

Aujourd'hui, nous sommes tous conscients du fait que notre planète souffre de la pollution et de l'utilisation de produits toxiques. La commune de Brevans est donc engagée dans une démarche « sans glyphosate » comme le prévoit la loi.

Des solutions pour le désherbage sont à l'étude, mais toutes demandent plus de temps aux employés communaux. Il est demandé à chaque citoyen, dans la mesure de ses possibilités, d'entretenir la limite entre sa propriété et le domaine public.

Je vous remercie.

Le Maire Denis GINDRE

## Un grand MERCI à Gérard FUMEY

Gérard Fumey, élu au conseil municipal de Brevans depuis 1989, a assumé la charge d'adjoint jusqu'en 1993, date à laquelle il a été élu maire du village, succédant ainsi à Daniel LOISON.

Il a œuvré dans ce mandat pendant 26 années et a décidé, comme il l'avait annoncé, de démissionner de cette charge au 1<sup>er</sup> avril 2019. Il continue aujourd'hui à mettre son temps et ses compétences au service de la commune en tant que conseiller municipal et délégué communautaire

(photo : l'équipe municipale 1993)



Au cours de ces 26 années, de nombreux projets ont été menés à bien. Entre autres, l'assainissement avec une mise en réseau séparatif, une nouvelle mairie inaugurée le 30 juin 2001 au côté de Mme Voynet et de M. Paul Pouthier, ancien maire du village (voir photo), la création d'un nouveau bâtiment pour héberger le Centre de Loisirs et une salle de classe, des logements communaux, le colombarium, sans oublier la rénovation du réseau routier et des abords, dans un souci de sécurité et d'esthétique.

**Ce sont toutes ces réalisations qui permettent aujourd'hui à chaque Brevannais de se sentir bien dans notre commune.**

Gérard a présidé son dernier conseil municipal en tant que maire le 25 mars 2019.

Il a été très enrichissant pour tous de travailler à ses côtés pour le bien de notre collectivité.

**Toute l'équipe municipale le remercie chaleureusement pour son énergie, ses compétences, son engagement et sa disponibilité.**



## Les Bielles Brevannaises

**7 mars 2019**

13ème rallye anniversaire des Bielles Brevannaises au départ de Brevans!

C'est encore plus nombreux chaque année que se déroule le rallye qui donne le départ officiel de notre saison automobile (beaucoup de petits nouveaux cette année). Chaque année, une équipe se dévoue pour organiser une journée clés en main permettant à chacun de faire rouler son auto de collection après une période plus ou moins longue d'inactivité.

Cette organisation met en général en œuvre un petit déjeuner le matin, une ou plusieurs visites et un bon repas de midi.



Cette année encore, c'est le duo Jean Claude et Jacques qui ont œuvré pour la réussite de cette journée, et on peut confirmer qu'ils n'ont pas, comme d'habitude d'ailleurs, failli à leur tâche, loin s'en faut !

Pour tout dire, nous n'avions ni faim ni soif à l'issue de cette journée fort sympathique...

C'est dans la salle des associations du village qu'est née cette journée de reprise, ceci après un petit "café croissant" traditionnel et bienvenu offert par le Club. Chacun étant muni d'un carnet de route de la plaque du rallye qui finira comme souvent accrochée au mur du garage.

Départ en groupe, sans ordre particulier, mais dans un désordre calculé, direction Louhans pour y visiter le musée de l'imprimerie, visite un rien contrariée par une fuite de gaz rapidement traitée et n'ayant somme toute que peu dérangé le déroulement de la journée!

S'en est suivi un très bon repas dans une auberge bressane traditionnelle ou nous avons pu déguster du...Poulet bressan évidemment (très bon repas)!

Puis direction Pierre de Bresse pour la visite commentée du château suivie par une dégustation de produits locaux et un dernier saut direction Mervans pour un arrêt d'au revoir près du clocher si particulier de cette commune.

Une très bonne journée, ambiance amicale toute la durée de cette balade, cette fois, pas de quartier, la saison est officiellement ouverte, les autos vont chauffer !

A très bientôt sur nos routes et merci encore à nos organisateurs...et à tous les participants évidemment !

Le salon RETROPOLIS de Besançon a lieu tous les 2 ans le weekend de Pâques. Lors de chacun des salons bisontins, le club Bielles Brevannaises a installé son stand afin, notamment d'assurer la promotion de

### L'exposition bourse de Brevans organisée cette année le 18 août.

Lors de ce salon très fréquenté par les collectionneurs et autres amateurs de belles mécaniques, beaucoup de contacts ont été pris pour alimenter en visiteurs notre bourse expo des bielles, le tout dans une très bonne ambiance et beaucoup de convivialité. Beaucoup de monde pour ces 3 jours de Rétropolis Besançon...

Merci à toute l'équipe des bielles pour la qualité de cette exposition et pour le temps passé pour et sur notre stand !

## Les Petits Pas Brevannais



Notre assemblée générale a eu lieu le 11 février 2019. L'association compte 41 adhérents.

**Marche hebdomadaire** le mardi après-midi et le vendredi matin de 5 à 9 km.

Le mardi après-midi, à ceux qui le souhaitent, une fois par mois, on propose une randonnée de 10 à 12 km, avec un départ à 13h30.

En 2019, **les sorties mensuelles** organisées sur la journée du dimanche avec pique-nique et balade de 10 à 15 km, auront lieu :

☐ **le 19 mai, le 16 juin, le 21 juillet, le 11 août et le 8 septembre.**

**Le week-end** de retrouvailles aura lieu le premier week-end d'octobre à la Bourboule, 21 participants...

L'association a pour but de se détendre, de permettre à tous de marcher, jeunes et moins jeunes.

Pour tous renseignements contacter la Présidente :

Josy ROZ Tél : 03.84.82.31.45 ou par mail : [josy.roz@orange.fr](mailto:josy.roz@orange.fr)



## L'ANACR NJ

### L'ANACR Nord-Jura, une association très active.

On connaît, dans la région, la cérémonie du Bois des Ruppes, dont tout le monde se plaît à souligner l'éclat. Cependant, c'est tout au long de l'année que les membres de cette association, dévouée au respect du devoir de mémoire, s'active dans tous les domaines qui lui incombent.

Ainsi, le 23 mars dernier, s'est tenue une assemblée générale très fructueuse, honorée par la présence de nombreux élus, dont Monsieur le Député Jean-Marie Sermier, Madame la Conseillère Départementale Françoise Barthoulot, Monsieur le Maire de Dole, Jean-Baptiste Gagnoux, et Madame Pierrette Bussière, 1<sup>ère</sup> Adjointe, représentant Monsieur Gérard Fumey, alors Maire de Brevans. De nombreux présidents d'associations patriotiques avaient également répondu « présent ! » à l'invitation de Danièle Ponsot, Présidente de l'ANACR Nord-Jura.

Au cours de cette assemblée Générale, 3 membres intégraient le Conseil d'Administration par une élection à l'unanimité :

Madame Françoise Barthoulot,  
Monsieur Joseph Picot d'Aligny et  
Monsieur Alain Vuillaume.

Les différents rapports (rapport moral, rapport d'activités, rapport financier) étaient votés à l'unanimité.



Après un échange à bâtons rompus, l'Assemblée Générale se terminait avec deux moments de retrouvailles proches :

**-Le samedi 13 avril, au cimetière de Chaussin avait lieu**, en présence de la chorale l'Alouette et de nombreux drapeaux, la belle cérémonie d'hommage à la grande résistante chaussinoise que fut **Simone Michel-Lévy**.

**-Le lundi 27 mai, jour de l'hommage national aux résistants de France**, l'ANACR Nord-Jura a organisé une cérémonie qui se déroulera en trois temps, à partir de 10 heures :  
-à la Mairie de Dole,

-sur le parvis de la gare SNCF de Dole et  
-au Bois des Ruppes » de Brevans.

Voilà, en attendant la cérémonie annuelle en l'honneur des martyrs du Bois des Ruppes, le samedi 7 septembre prochain, un calendrier bien rempli !

**Danièle Ponsot.**

## COMITÉ DES FÊTES

Le comité des Fêtes, après avoir mis en place les trois terrains de boules Place de la Mare, aménage le local de la buvette.

Des meubles nous ont été donnés par les établissements ORTELLI. Nous remercions chaleureusement Monsieur André ORTELLI, qui, par ce don, a permis d'installer proprement la vaisselle du comité.

D'autres travaux d'électricité et de sécurisation des ouvertures seront réalisés par la Commune et vont nous donner de bonnes conditions de travail pour les futures manifestations.



Le concours de boules a eu lieu le 11 mai avec une quinzaine de participants.

**Vous êtes attendus au prochain concours de boules le samedi 21 septembre.**

**Nous vous rappelons la fête du village le dimanche 30 juin avec repas et activités l'après-midi (pêche à la truite, casse-boîtes, pétanque, ...).**

Nous vous donnerons de plus amples renseignements courant juin 2019.

Surveillez les papiers jaune vif dans vos boîtes aux lettres qui sont les informations du comité.

A bientôt

## Le Club du Gai Logis : le club se porte bien...

Avec 17 personnes présentes régulièrement et malgré les problèmes de santé de quelques participants, le club se porte bien. Nous avons hélas déploré plusieurs décès depuis le début de l'année. Nous espérons voir prochainement de nombreux Brevannais et Brevannaises nous rejoindre afin de passer de bons moments ensemble (goûters, jeux, sorties...).

**Rendez-vous tous les mardis après- midi de 14h15 à 18h30 à la salle des Associations.**

## L'APE des Petits Chats perchés



Le **vide-greniers** annulé pour cause de mauvais temps est reporté au **22 septembre 2019**

Un **repas d'Halloween** est prévu à Baverans en **Octobre 2019**

Le **Marché de Noël** aura lieu à Brevans **le 6 décembre 2019** en fin d'après-midi.

## ATELIER KREADEKO



L'Atelier continue de se réunir tous les jeudis soir dans la bonne humeur. Entre autres, nous préparons activement le **marché de Noël du 24 Novembre** prochain.  
Bon Bricolage à vous !



## 2 Classes à LAMOURA



Les Grandes sections et CP ... ont bénéficié de 6 heures de natation, et de sorties pour découvrir l'environnement, la faune, la flore de la montagne. Ce séjour enrichissant, dans un cadre très agréable, avec un encadrement de qualité a été pour tous un moment très privilégié.



### La classe des CM1-CM2 avait pour programme...

Découverte des environs : l'espace de moyenne montagne, la géographie du lieu, les spécialités du Jura (tavaillons sur les habitations).

Découverte de la flore : conifères/feuillus, promenade en forêt, découverte de plantes.

Découverte de la faune : recherche de traces d'animaux, empreintes, marques, restes de repas...

Et encore d'autres activités !

Promenade autour du lac de Lamoura, escalade, tir à l'arc, course d'orientation, piscine.



Et pendant ce temps, les élèves de la classe des CE1-CE2 préparent le jardin en vue des plantations de printemps ...



...Et rendent visite à leurs correspondants de Frangebouche dans le Doubs.

## Rentrée 2019-2020

Comme vous le savez, notre RPI Baverans-Brevans perd une classe à la rentrée de septembre 2019.

La répartition des élèves sera la suivante :

A Baverans 1 Classe Maternelle avec Petite, Moyenne et Grande Section : Marion LAVRY

A Brevans 1 Classe CP, CE1 et une partie des CE2 : Sophie LINOT

1 classe CE2, CM1, CM2 : Olivier GREMION

La rentrée se fera donc dans de bonnes conditions avec des classes à 3 niveaux. Nos enseignants expérimentés sauront rendre cette situation favorable pour l'apprentissage et le bien être de chaque élève.

## Accueil de loisirs

Cet été, les inscriptions pour l'accueil de loisirs d'Authume se feront samedi **8 juin de 9h à 13h**.

L'accueil ouvre du lundi 8 juillet au vendredi 30 août, il sera fermé les 15 et 16 août. La capacité d'accueil a été augmentée afin de pouvoir répondre le mieux possible à la demande, ce qui signifie qu'il n'est pas nécessaire de venir avant 9h le jour de la permanence.

**Pour tout renseignement, contactez BOLARD Blandine, Coordinatrice des accueils de loisirs du multisite Nord Tel : 07.63.32.09.69**



Moi aussi,  
je m'exprime  
sur l'avenir de  
mon territoire.

# Enquête Publique

DU 11 JUIN AU 19 JUILLET 2019

**VOUS ÊTES INVITÉS  
À RENCONTRER**  
le commissaire enquêteur le

**ven. 21 juin : 13h30 - 15h30**

**mar. 9 juillet : 15h - 17h**

**Brevans**  
en mairie

Renseignements sur l'ensemble des permanences  
sur le site de l'agglomération du Grand Dole:

<http://www.grand-dole.fr>

Communauté d'Agglomération du Grand Dole

Place de l'Europe - 39100 DOLE - Tél. 03 84 79 79 46



## 3 MANÈGES EXCEPTIONNELS

...QUI FONCTIONNENT GRÂCE AUX PARENTS !

LE BESTAIRE ALPIN



L'ORGARÈVE ET SES JOYEUX NUAGES



UN VACHE DE MANÈGE ET SON ORGAMELH



PROGRAMME COMPLET SUR [WWW.DOLEDUJURA.FR](http://WWW.DOLEDUJURA.FR)

2<sup>e</sup>

# SALON DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE

15 JUIN 2019  
**DOLE**  
DOLEXPO - PARC DU JURA

10H - 18H • ENTRÉE GRATUITE



## DES STANDS D'INFORMATION ET DE NOMBREUSES ANIMATIONS !

Un grand nombre de partenaires de Dole et de sa région se sont mobilisés pour vous offrir des espaces de jeux, des stands d'information, des activités manuelles et des lieux d'échanges !

### STANDS D'ANIMATION

- ACTIVITÉS MANUELLES
- ATELIER SENSORIEL
- JARDIN PÉDAGOGIQUE
- PARCOURS DE MOTRICITÉ
- ATELIER ARTS PLASTIQUES
- JEUX SURDIMENSIONNÉS
- DÉCOUVERTE D'INSTRUMENTS
- ATELIER MAQUILLAGE
- CONTES ET HISTOIRES
- FORMATION AUX 1<sup>ers</sup> SECOURS PÉDIATRIQUES
- PRÉVENTION DES ACCIDENTS DOMESTIQUES
- ATELIER DE PORTAGE
- RELAXATION/SOPHROLOGIE PARENTS/ENFANTS
- CHASSE AU TRÉSOR
- EXPO D'ŒUVRES RÉALISÉES PAR LES ENFANTS



Repérez ce logo sur les stands pour découvrir les ateliers proposés jusqu'à 7 ans

### 30 EXPOSANTS

- JEUX ET JOUETS D'ÉVELS
- MATÉRIEL DE PLÉRICULTURE
- LOISIRS CRÉATIFS
- SERVICES À LA PERSONNE
- ALIMENTATION
- SANTÉ
- SONS
- ANIMATIONS
- ...



## DES ANIMATIONS PHARES !

14H-16H



### ATELIERS CIRQUE

PAR LA COMPAGNE DE L'ATRIBUQUOUI

### CONCERT POUR LES MÔMES

PAR LA COMPAGNE POUR DEUX RIRES



16H



### SPECTACLE DE MAGIE

MAGIC EVENT

11H30 - 12H / 13H30 - 14H  
14H30 - 15H / 15H30 - 16H  
17H15 - 17H45



### LE JARDIN MUSICAL

10H - 10H30 / 11H15 - 11H45  
12H15 - 12H45 / 13H30 - 14H  
13H30 - 14H / 14H30 - 15H  
15H30 - 16H / 16H30 - 17H  
17H30 - 18H

Dates à retenir



Dimanche 16 juin : Parc de Brevans

**13<sup>ème</sup>**  
**BOURSE-EXPO**  
**BREVANS**  
**2 km de DOLE**  
INVITÉES D'HONNEUR :  
**VIVE LA FRANCE**  
Marques françaises actuelles ou disparues



**CLUB BIELLES  
BREVANNAISES**

**DIMANCHE  
18  
AOÛT**  
DE 9H00 À 18H00



**ENTRÉE GRATUITE**

Expositions, Animations, bourse d'échanges de pièces,  
Promenade gratuite le matin.  
Présentation des véhicules l'après-midi,  
Grand concours de lancer de bielles, tombola...  
Plateaux repas, buffet, buvette, frites...



[www.facebook.com/bielles](http://www.facebook.com/bielles) - [bielles.brevannaises@laposte.net](mailto:bielles.brevannaises@laposte.net)